

**Syndicat Intercommunal
du Service Public de l'Eau
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du 19 avril 2022**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni dans la salle des fêtes des Salelles le dix-neuf avril 2022, à dix-huit heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 12 avril 2022

Date de l'affichage : 12 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Etaient présents : MERCIER Jean-Claude, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, GIRARD Hervé, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, ROGIER Olivier, FAUCUIT, Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert.

Etaient excusés : PASCAL Florent (pouvoir à Hervé GIRARD), ECLERCY Bernard (pouvoir à Jean-Claude MERCIER), AUBERT Julien, GOUNON Lauriane.

Etaient absents : TOUREL Jean-Luc, DOLADILLE Monique, PRADIER Éric.

Assistait à la réunion : Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Christian MANIFACIER

Objet : affectation du résultat 2021

CS202204002

Après l'adoption du Compte Administratif 2021, Monsieur le Président propose l'affectation du résultat de cet exercice.

Considérant l'excédent de fonctionnement de 1 982 961,60 €, l'excédent de financement de 521 986,15 €, le Président propose d'affecter 982 961,60 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté et 1 000 000 € au compte 1068.

Après en avoir débattu, le Comité Syndical,

APROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés l'affectation de résultat tel que proposé

et TRANSMET à Monsieur le Sous-préfet de LARGENTIERE, la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme à Les Vans,

Le Président,

Jean-Marc MICHEL.